

DEPARTEMENT

DE L'OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Séance du 15 avril 2026

Date de la convocation
9 avril 2026Objet de la délibération
**Manifestations
municipales
Marché de Noël
Tarification 2026**

L'an deux mille vingt-six, et le quinze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - MM. Thierry BALLINER - Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - MM. Michel BIRCK - Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY - MM. Patrick GOSSET - Didier DUCHAUSOY - Mme Laurence GEFFROY - M. Stéphane GRAS - Mme Nora LARIBI - M. Xavier DARCHE - Mmes Claire COP - Christelle DELVAL - Aline LEJEUNE - MM. Dakoury DAGO - Hugues ALEXANDRE - Quentin TOLCK - Mme Soumia BAKHTI - MM. Alexis BRILLET - Casimir SZEPIZDYN - Mme Catherine VANDEWATTYNE - M. Jérémy VISCONTI - Mme Ophélie BEASLAY - M. Antonin FERREIRA ROCHE.

Absents excusés : Mme Laëtitia ROULET (pouvoir à M. Yves NEMBRINI) - Mme Mirjana ILIC (pouvoir à Mme Isabelle FRILLAY) - Mme Dorothée PIERARD (pouvoir à Mme Christelle DELVAL).

Monsieur Alexis BRILLET est nommé secrétaire de séance.

Les tarifs des emplacements pour le Marché de Noël sont fixés comme suit depuis 2020 :

- Emplacement sous chapiteau
 - 3 m : 60 €
 - 4 m : 80 €
 - 5 m : 100 €
- Chalet : 60 €
- Mètre linéaire : 7 €

Sachant que la commune a acquis des chalets de 4 m en plus de ceux de 3 m déjà en stock, l'unanimité des membres du Conseil Municipal décide de modifier le prix des chalets comme suit :

- Chalet
 - 3 m : 60 €
 - 4 m : 80 €

Les autres tarifs restent inchangés.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 16 avril 2026

Le Maire,



Laëtitia COQUELLE